

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## CHANTIERS DAVIE OBTIENT UNE PROLONGATION DE LA PROTECTION EN VERTU DE LA LACC

**Lévis, Québec, 17 février 2011** – Chantiers Davie (« Davie » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a obtenu une ordonnance de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») pour prolonger la période de suspension ordonnée par la Cour en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers du Canada (« LACC ») jusqu'au 10 mars 2011.

Davie doit obtenir des clarifications additionnelles sur les propositions présentées par quatre investisseurs potentiels avant de conclure une entente d'exclusivité avec l'un d'entre eux. La prolongation permettra également à Davie de travailler sur la réponse à l'appel d'offres pour devenir l'un des deux chantiers sélectionnés dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (« SNACN ») et de procéder à l'élaboration et éventuellement soumettre un plan d'arrangement à ses créanciers conformément à la LACC.

### À propos de Chantiers Davie Inc.

Chantiers Davie Inc. est propriétaire-exploitante du chantier naval Davie situé au Québec. En opération depuis plus de 185 ans, le chantier naval Davie est la plus grande installation de construction de navires au Canada et l'une des plus importantes et des plus avancées en Amérique du Nord. La Société se spécialise dans la construction de navires de haute mer et de plateformes de services en mer complexes pour la production de pétrole en mer et d'autres navires sophistiqués destinés à un usage commercial et gouvernemental. On peut obtenir des nouvelles et de l'information à l'égard de Société sur le site [www.davie.ca](http://www.davie.ca).

### ***Énoncés prospectifs***

*Le présent communiqué contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Ces énoncés comprennent les énoncés qui ne constituent pas des faits historiques et qui reflètent les intentions, plans, attentes et convictions actuels de la direction de Davie (la « direction »). Ces énoncés prospectifs reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur l'information dont dispose la direction actuellement. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et sont assujettis à d'autres facteurs indépendants de la volonté de la direction. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de Davie diffèrent sensiblement des résultats dont il est question dans les énoncés prospectifs, notamment les risques associés à la restructuration en cours sous la LACC, aux résultats financiers de la Société, aux besoins en matière de fonds de roulement, aux interruptions importantes de la production, au ralentissement de l'économie, à la concurrence qu'à d'autres facteurs.*

*Bien que les énoncés prospectifs qui figurent aux présentes soient fondés sur ce que la direction estime être des hypothèses raisonnables, la direction ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont fondés sur certaines hypothèses, notamment celles qui ont trait au processus de restructuration sous la LACC, les risques associés à la SCACN, les perspectives dans le secteur de la construction de navires de haute mer complexes et celles selon lesquelles de nouveaux navires seront livrés à l'échéance et que la Société attirera et gardera à son service du*

*personnel occupant des postes clés. Ces énoncés prospectifs sont valides à la date du présent communiqué, et la direction se dégage de toute obligation de les mettre à jour ou de les modifier pour refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'y obligent. Il est recommandé au lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Pour d'autres renseignements sur ces hypothèses et ces risques, veuillez vous reporter au rapport de gestion de la Société pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 et l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'aux états financiers de la Société pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 et l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et à la notice annuelle de la Société datée du 29 mars 2009.*

**Renseignements:**

**Chantiers Davie Inc.**

Marie-Christine St-Pierre

Vice-présidente Communications

Tel: +1 418 837-5841 Ext. 2163

Cel : +1 418 655-1084

[mc.stpierre@davie.ca](mailto:mc.stpierre@davie.ca)